



TERRANUEVA

Corporation Terranueva

Rapport de gestion

**Trimestre et semestre clos le
31 mars 2022**

(En dollars canadiens)

CORPORATION TERRANUEVA**RAPPORT DE GESTION**

Le présent rapport de gestion sur la situation financière et les résultats nets globaux de Corporation Terranueva (la « Corporation » ou « Terranueva ») a pour objectif de permettre aux lecteurs d'évaluer les résultats consolidés intermédiaires pour le trimestre et semestre clos les 31 mars 2022. Ce rapport devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 ainsi que les notes annexes. Les états financiers sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. De plus amples renseignements sur Terranueva sont publiés sur SEDAR (www.sedar.com) et sur le site web de la Corporation (www.terranueva.ca). Le conseil d'administration de la Corporation a approuvé le présent rapport le 25 mai 2022.

MODE DE PRÉSENTATION ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation.

La capacité de la Corporation d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé à obtenir des fonds nécessaires, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. L'application des Normes internationales d'informations financières (« IFRS ») selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation peut être inappropriée, car il existe un doute sur le bien-fondé de l'hypothèse.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière consolidée intermédiaire si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée, et ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

Au 31 mars 2022, la Société n'a pas généré de revenus, a cumulé un déficit de 11 625 843 (10 368 357 \$ au 30 septembre 2021) et est considérée en mode de démarrage. La capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs sur sa capacité à rendre ses activités commerciales rentables et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé à obtenir les fonds nécessaires par l'émission de débentures, l'émission de capital social, la signature d'une facilité de crédit et d'un prêt à demande, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

La direction estime également que le fonds de roulement au 31 mars 2022 et les flux de trésorerie prévus pourraient nécessiter une capitalisation additionnelle afin de respecter les obligations de la Société dans un avenir prévisible. Se reporter à la note 2 des états financiers intermédiaires consolidés et la rubrique « Mode de présentation et continuité d'exploitation » pour une analyse plus détaillée,

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les énoncés contenus dans le présent rapport faisant état des objectifs, des projections, des estimations, des attentes et des prévisions de la Corporation ou de la direction pour l'avenir peuvent être des énoncés prospectifs et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes tels que croire, prévoir, estimer, s'attendre, projeter ou planifier, ainsi que par l'emploi du futur ou du conditionnel, peu importe la tournure négative ou positive ou la variante utilisée.

Le rapport de gestion contient des éléments prospectifs qui reflètent, à la date du rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la Corporation quant à ses opérations, à l'industrie du cannabis en général et au contexte économique dans lequel la Corporation évolue.

Certains énoncés de ce rapport, qui ne sont pas appuyés par des faits historiques, sont d'ordre prospectif, ce qui signifie qu'ils comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que

les véritables résultats diffèrent de manière importante des résultats exprimés ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs.

Même si la Corporation croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction du présent rapport. La Corporation dénie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser un énoncé prospectif quelconque, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, de nouvelles situations ou de tout autre nouveau facteur, sauf dans la mesure exigée par la législation sur les valeurs mobilières.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La Corporation a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. La Corporation est un producteur de cannabis à des fins médicales. Terranueva, située au Québec, est une filiale en propriété exclusive de Corporation Terranueva.

Depuis 2018, Terranueva est une société publique listée sur le CSE sous le symbole TEQ. Le siège social de la Corporation est situé au 803, boul. de L'Ange-Gardien, L'Assomption, Québec.

Terranueva détient des licences de culture, transformation et vente émises par Santé Canada en vertu du nouveau règlement d'application de la Loi sur le cannabis (les « Licences ») depuis le 22 février 2019 et le 16 décembre 2021 la Société a obtenu une modification aux conditions de ses licences pour autoriser l'activité de vente de produits de cannabis séchés et frais aux détaillants autorisés par les provinces et les territoires et les titulaires d'une licence de vente à des fins récréatives et médicales.

L'obtention de ces droits permet à Terranueva de cultiver, transformer et de vendre des semences et des plants aux distributeurs approvisionnant les détaillants provinciaux et territoriaux de cannabis et aux personnes qui se sont inscrites pour obtenir des produits de cannabis à des fins récréatives et médicales (patients inscrits). Terranueva peut également exercer des activités connexes comme la possession, le transport, la destruction, la recherche et le développement ainsi que la vente de cannabis en vrac à d'autres titulaires de licences fédérales.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Compte tenu des variations du prix de marché du cannabis en 2021 - 2022, Terranueva a dû se recentrer sur la rentabilité de ses opérations. L'abondance d'inventaire sur l'ensemble du marché et une pression à la baisse sur les prix de vente en vrac ont poussé Terranueva à poursuivre des mesures de réduction des coûts ainsi que d'accélérer la modification de ses licences pour permettre la vente de fleurs de cannabis en produit fini. La recherche de nouveau fonds de financement est également devenue prioritaire afin de permettre l'expansion des opérations de Terranueva. Conséquemment, l'efficacité de sa productivité et l'expansion d'une clientèle captive sont devenues des objectifs prioritaires.

À court terme la société vise à atteindre la rentabilité en produisant du cannabis de haute qualité dans ses installations pour la vente au détail sous forme de fleurs séchées et de pré-roulés au Québec via la SQDC. Dans un deuxième temps la société envisage une expansion de sa capacité de production au cours des prochains douze mois.

FAITS SAILLANTS DU SEMESTRE CLOS LE 31 MARS 2022

- Le 16 décembre 2021, la Société a obtenu une modification aux conditions de ses licences pour autoriser l'activité de vente de produits de cannabis séchés et frais aux détaillants. De ce fait pour l'exercice 2021 – 2022 Terranueva s'apprête à finaliser sa stratégie de commercialisation aux fins de faire ses premières ventes;
- Pour le semestre clos le 31 mars 2022, la Société a complété la production de cinq récoltes, détruit une récolte et entamé la culture d'un lot d'actif biologique; et
- La Société a contracté une facilité de crédit dont 1 300 000 \$ avait été utilisé en date du 31 mars 2022. Le produit du financement a été affecté au fonds de roulement de la Société.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS
Trimestre et semestre clos le 31 mars

	T1	T2	2022
	\$	\$	\$
Produits	-	-	-
Résultat net et résultat global de l'exercice	(463 295)	(794 191)	(1 257 486)
Perte par action, de base et diluée	(0,01)	(0,02)	(0,03)

Trimestre et semestre clos le 31 mars

	T1	T2	2021
Produits	-	-	-
Résultat net et résultat global de la période	(469 291))	(279 309)	(748 690)
Perte par action, de base et diluée	(0,01)	(0,01)	(0,02)

L'augmentation de la perte nette est en grande partie liée à la perte de valeur sur l'inventaire de cannabis, l'inscription de frais de recherche et développement, l'augmentation des honoraires professionnelles et des frais financiers, tel qu'il sera plus explicité dans ce rapport de gestion aux sections suivantes.

Aux	31 mars 2021	30 septembre 2021
	\$	\$
Trésorerie	151 994	118 382
Actifs biologiques et inventaires	679 352	572 846
Actifs totaux	4 926 374	5 074 535
Passifs courants	6 634 008	5 230 061
Passifs non courants	809 309	1 183 030
Capitaux propres	(2 516 942)	(1 338 556)

RÉSULTATS D'EXPLOITATION
COÛT DES MARCHANDISES VENDUES

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2022	31 mars 2021
	\$	\$	\$	\$
Coût de production	312 718	256 235	583 582	539 135
Recherche et développement	140 427	-	196 231	-
Aide gouvernementale	-	(160 459)	-	(240 321)
Transfert aux actifs biologiques et inventaires	(312 718)	(191 525)	(583 582)	(394 562)
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	-	8 853	-	40 244
Perte de valeur des inventaires de cannabis	175 670	94 234	300 382	231 470
Marge brute déficitaire	316 097	7 338	496 613	175 966

Le coût des marchandises vendues comprend les coûts directs et indirects des coûts de production ainsi que la main-d'œuvre liée à la production. L'ajustement de la valeur des actifs biologiques représente la variation de la juste valeur des plants durant la période de croissance, déduction faite des coûts prévus pour leur achèvement et la vente. Elle est établie à partir de certaines estimations formulées par la direction.

L'augmentation de la perte de valeur des inventaires à 300 382 \$ (231 470 \$ en 2021) est principalement liée à la transformation que fera la Société de 228 kg de fleur séché de cannabis en 45 k (un rapport de 5 à 1) de kief, un dérivé manufacturier du cannabis. Cet inventaire avant transformation était évalué à plus ou moins 2 \$ en date du 30 septembre 2021.

La recherche et développement de 196 231 \$ (Nil en 2021) pour le semestre clos le 31 mars 2022 correspond aux différents coûts associés aux essais et la transformation sur les échantillons de certains lots aux fins d'expérimentation et de développements.

CHARGES

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2022	31 mars 2021
Charges				
Honoraires	173 741	113 601	229 814	152 471
Rémunération à base d'actions	39 550	33 975	79 100	93 040
Salaires et charges sociales	-	43 382	-	120 289
Aide gouvernementale	-	(68 769)	-	(102 995)
Amortissement des contrats locatifs	15 412	16 387	30 823	32 773
Frais généraux et administratifs	97 507	46 230	130 811	92 253
Frais financiers	151 885	87 165	290 326	184 893
	478 094	271 971	760 873	572 724

Les frais généraux et administratifs sont constitués notamment, des frais de bureau, dépenses de communication, relations aux investisseurs, fournitures et de frais informatiques.

Les honoraires professionnels incluent les frais juridiques, d'audit et de gestion.

L'augmentation des charges pour le trimestre et le semestre clos le 31 mars 2022 est attribuable majoritairement aux honoraires professionnelles imputables aux différents litiges en cours tel que mentionnés à la rubrique « Litiges » à la page 18, et aux frais financiers correspondant au nouveau emprunt que la Société a dû solliciter aux fins du maintien de son fonds de roulement.

LA RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTION

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 mars 2022, la société a respectivement comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions de 39 550 \$ et 79 100 comparativement à 33 975 \$ et 93 040 \$ pour la même période en 2021. La diminution est reflétée à partir du modèle d'évaluation d'option de Black-Scholes pour établir la juste valeur des options attribuées, et appliquer les hypothèses suivantes :

Hypothèses	Datées du 31 mai 2021
Taux d'intérêt sans risque	0,31 %
Durée de vie prévue	5 ans
Option d'achat d'actions	2 110 000
Volatilité prévue	238,0 %

AMORTISSEMENT DES DROITS D'UTILISATION ET DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'amortissement des contrats locatifs et des immobilisations corporelles au niveau des charges est demeuré stable pour le trimestre et semestre clos les 31 mars 2022.

FRAIS FINANCIERS

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2022	31 mars 2021
	\$	\$	\$	\$
Intérêts capitalisés sur les débiteures convertibles	20 505	-	40 421	7 511
Intérêts sur les créances locatives	59 615	58 929	119 594	120 094
Intérêts sur la dette à long terme	20 818	12 689	39 340	18 472
Intérêts sur crédit rotatif, prêt à demande et autres	54 031	15 547	90 971	38 816
	151 885	87 165	290 326	184 893

**SITUATION FINANCIÈRE
AUTRES MONTANTS À RECEVOIR**

Aux	31 mars 2022	30 septembre 2021
	\$	\$
Taxes à la consommation à recouvrer	18 006	86 336
Avances à recevoir	36 123	13 123
	54 129	99 459

ACTIFS BIOLOGIQUES

Les actifs biologiques de la Société se composent de plants de cannabis, des semences et de plants arrivés à maturité. Les variations de la valeur comptable des actifs biologiques se présentent comme suit :

Aux	31 mars 2022	30 septembre 2021
	\$	\$
Valeur nette comptable à l'ouverture	6 900	40 244
Coûts de production capitalisés	411 160	712 355
Transfert vers les inventaires de cannabis	(401 790)	(712 355)
Variation de la juste valeur attribuable à la transformation biologique, déduction faite des coûts de production	-	(33 344)
Valeur nette comptable à la clôture	16 270	6 900

Au 31 mars 2022, la juste valeur des actifs biologiques se compose de plants de cannabis. Les estimations importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des plants de cannabis sont les suivantes :

- Le coût d'achat des plantes mères;
- Le rendement par plant;
- Le stade de croissance estimé en tant que pourcentage des coûts engagés par rapport au coût total porté en diminution de la juste valeur totale estimée par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés;
- Les coûts engagés (en pourcentage) pour chacun des stades de croissance du plant;
- Le prix de vente par gramme évalué à la juste valeur, diminué du coût d'achèvement et du coût de la vente;
- La destruction et les pertes de plants pendant la récolte et la transformation.

Tous les actifs biologiques sont classés à titre d'actifs courants dans les états consolidés de la situation financière et sont considérés comme étant de niveau 3 aux fins de l'estimation de leur juste valeur. Au 31 mars 2022, il était attendu que les actifs biologiques de la Société produisent environ 22 kilogrammes de cannabis. Les estimations de la Société sont, par leur nature, susceptibles de changer. Les variations du rendement anticipé se refléteront dans les variations futures de la juste valeur des actifs biologiques.

L'évaluation des actifs biologiques repose sur une approche par le résultat, selon laquelle la juste valeur au moment de la récolte est estimée en fonction des prix de vente diminués des coûts de vente. Pour ce qui est des actifs biologiques en cours de production, la juste valeur au moment de la récolte est ajustée selon le stade de croissance à la date de clôture. Le stade de croissance est déterminé en fonction des coûts engagés par rapport au coût total. Le pourcentage obtenu est appliqué à la juste valeur totale estimative par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés.

Données et hypothèses	Valeur des données	Une augmentation ou diminution de 5 % de la donnée non observable indiquée donnerait lieu à une variation de la juste valeur d'environ
Prix de vente moyen - Obtenu d'après les prix de vente Valeur des données au détail réel par souche	5,38 \$ (5,12 \$ en 2021) le gramme de cannabis séché	6 211\$ de l'évaluation (5 911 \$ en 2021)
Rendement par plan - Obtenu d'après les résultats historiques du cycle de récolte par souche	De 92 à 184 grammes par plant (idem en 2021)	4 433 \$ de l'évaluation (4 433 \$ en 2021)
Stade de croissance - Déterminé à partir de l'état d'avancement dans le cycle de récolte	Avancement moyen de 75 % (idem en 2021)	4 652 \$ de l'évaluation (4 430 \$ en 2021)
Pertes - Obtenues d'après l'estimation des pertes subies durant les cycles de récolte et de production	De 3 % à 30 % selon le stade du cycle de récolte (idem en 2021)	5 016\$ de l'évaluation (4 868 \$ en 2021)

INVENTAIRES

Aux

Inventaires de cannabis

Valeur nette comptable à l'ouverture de l'exercice
Coûts de production capitalisés
Transfert provenant des actifs biologiques
Perte de valeur des inventaires de cannabis
Frais de recherche et développement
Valeur nette comptable à la clôture de l'exercice

Inventaires de fournitures

	31 mars 2022	30 septembre 2021
	\$	\$
	556 406	423 537
	172 422	298 729
	401 790	712 355
	(300 382)	(878 215)
	(196 231)	-
	634 005	556 406
	29 077	9 450
	663 082	565 946

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aux 31 mars	Matériel de					Total
	culture et de production	Équipements et matériel	Équipement informatique	Équipement de sécurité	Améliorations locatives	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2021						
Coût	172 495	265 161	103 469	163 081	1 543 521	2 247 727
Acquisitions	-	25 592	-	-	-	25 592
Réduction de la valeur	-	-	-	-	112 679	112 679
Solde au 31 mars 2022	172 495	290 753	103 469	163 081	1 430 842	2 160 640
Cumul des amortissements						
Solde au 30 septembre 2021	66 192	121 605	103 469	73 215	455 696	820 177
Amortissement	13 304	24 255	-	14 588	82 619	134 766
Solde au 31 mars 2022	79 496	145 860	103 469	87 803	538 315	954 943
Valeur nette comptable au 31 mars 2022	92 999	144 893	-	75 278	892 527	1 205 697

CONTRATS ET CRÉANCES LOCATIVES

Montants comptabilisés aux états consolidés intermédiaires de la situation financière :

Aux	31 mars 2022	30 septembre 2021
Contrats locatifs	\$	\$
Droit d'utilisation		
Terrain	815 459	815 459
Bâtiment	1 912 163	1 942 986
Matériel de production	13 032	14 007
	2 740 654	2 772 452
Créances locatives		
Terrain et bâtiment	2 911 157	2 927 334
Matériel de production *	3 303	8 962
	2 914 460	2 936 296
Passif courant	2 914 460	2 936 296
Passif non courant	-	-

* Le matériel de production porte intérêt au taux de 23,9 % et est remboursable par versements mensuels de 1 048 \$ en capital et intérêt, garanti par du matériel d'une valeur de 22 000 \$, échéant en 2022.

Les états consolidés intermédiaires du résultat net et du résultat global présentent les montants suivants relativement aux contrats locatifs :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2022	31 mars 2021
	\$	\$	\$	\$
Charge d'amortissement des contrats locatifs	15 412	16 387	30 823	32 773
Charge d'intérêt sur les créances locatives	59 615	58 929	119 594	120 094
	75 027	75 316	150 417	152 867

Les contrats locatifs reflètent les droits d'utilisation sur un terrain et un immeuble détenus en vertu d'un bail d'un terme de 10 ans et en vertu desquels la Société a des options d'achat exerçables à tout moment depuis la signature du bail, dont l'expiration aura lieu le 1er août 2022 et d'une location acquisition.

À cet effet, les contrats locatifs attribuables au terrain ne sont pas amortis, alors que ceux attribuables à l'immeuble sont amortis sur une durée de vie estimative de 35 années.

Le passif au titre de la créance locative a été calculé à un taux d'intérêt de 8,2 % pour une période estimée à 51 mois se terminant le 1er août 2022, date de l'exercice prévu de l'option d'achat.

CRÉDIT ROTATIF

La Société a contracté une facilité de crédit rotatif garantie par des hypothèques mobilières universelles de 2 000 000 \$ et portant intérêt à un taux annuel de 11,95 % lorsque le crédit rotatif est utilisé \$. Selon les modalités du crédit rotatif, les fonds serviront à financer les activités de transformation de cannabis de sa filiale, Pharma. Le crédit rotatif accordé est échu depuis mars 2022, mais la Société est en discussion avec le prêteur afin de renouveler le prêt et les conditions de crédit jusqu'en mars 2023.

PASSIFS

Les crédettes et charges à payer s'élevaient à 1 006 533 \$ au 31 mars 2022 comparativement à 1 297 612 \$ au 30 septembre 2021.

DÉBENTURES CONVERTIBLES

Aux	31 mars 2022	30 septembre 2021
	\$	\$
Valeur nominale de 333 333 \$ au 31 mars 2022 (366 666 \$ au 30 septembre 2021)	442 958	429 237
Intérêts capitalisés	19 916	95 659
Remboursement	(33 333)	-
Option de conversion	-	(81 938)
	450 195	442 958
Partie courante	(450 195)	(33 333)
	-	409 625

Des débentures de 333 333 \$ sont convertibles jusqu'en mars 2023 à un prix de 0,15 \$ par action. Le passif est actualisé à un taux de 21 %. Il n'y a aucune garantie sur ces débentures.

PRÊT À DEMANDE

La Société a contracté une facilité de crédit portant intérêt à 12 % et qui est remboursable en tout temps sans avis et pénalité. Ce prêt à demande a fait l'objet d'une modification en mai 2022 et augmenté jusqu'à hauteur de 1 300 000. Le produit du financement est affecté au fonds de roulement de la Société.

Ce prêt a été octroyé par un administrateur, dirigeant et actionnaire important de la Société et les parties ont traitées à distance.

DETTE À LONG TERME

Aux	31 mars 2022	30 septembre 2021
	\$	\$
Emprunt bancaire d'une valeur nominale de 100 000 \$ sans intérêt, garanti par une aide gouvernementale échéant en 2023	87 730	85 249
Prêt en vertu d'une contribution remboursable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, d'une valeur nominale de 1 000 000 \$, sans intérêt et remboursable à l'aide de 59 paiements de 16 667 \$ à partir du 1er janvier 2023 et d'un dernier versement de 16 647 \$ le 1er décembre 2027	721 579	688 156
	809 309	773 405

Les versements à effectuer au cours des 5 prochains exercices sont les suivants :

2023	150 000
2024	200 004
2025	200 004
2026	200 004
2027	200 004

CAPITAL SOCIAL

Nombre illimité d'actions ordinaires

Les mouvements dans le capital social de la Société se détaillent comme suit :

Aux	31 mars 2022		30 septembre 2021	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde d'ouverture	45 969 961	8 164 874	32 844 961	7 114 874
Émission d'actions par placement privé	-	-	13 125 000	1 050 000
Solde de clôture	45 969 961	8 164 874	45 969 961	8 164 874

Bons de souscription

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

Aux	31 mars 2022		30 septembre 2021	
	Quantité	Prix de souscription \$	Quantité	Prix de souscription \$
Solde d'ouverture *	15 435 000	0,169	2 310 000	0,275
Octroyés **	-	-	13 125 000	0,15
Solde de clôture	15 435 000	0,169	15 435 000	0,169

Options d'achat d'actions

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel des options peuvent être accordées à des dirigeants, administrateurs, employés, consultants ainsi qu'à des fournisseurs de services de la Société.

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

Aux	31 mars 2021		30 septembre 2021	
	Quantité	Prix d'exercice pondéré \$	Quantité	Prix d'exercice pondéré \$
Solde d'ouverture	2 260 000	0,38	2 625 000	0,59
Octroyées	-	-	750 000	0,15
Échues	(150 000)	-	(1 115 000)	0,70
Solde de clôture	2 110 000	0,38	2 260 000	0,38

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

LIQUIDITÉS

Comme mentionné à la rubrique « Mode de présentation et continuité d'exploitation » à la page 2, à ce jour, Terranueva n'a pas de revenus et est considérée en mode démarrage.

La direction estime donc que le fonds de roulement au 31 mars 2022 et les flux de trésorerie prévus pourraient nécessiter une capitalisation additionnelle afin de respecter les obligations de la Société dans un avenir prévisible.

FLUX DE TRÉSORERIE

Trimestres et semestre clos le 31 mars	2022	2021
	\$	\$
Activées opérationnelles	(1 066 033)	(473 221)
Activités d'investissement	(25 592)	-
Activités de financement	1 125 237	1 530 675
Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	33 612	1 057 454
Trésorerie à l'ouverture	118 382	314 274
Trésorerie à la clôture	151 994	1 371 728

Activités opérationnelles

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles du semestre clos le 31 mars 2022 ont en grande partie augmenté de 592 812 \$ (diminué de 560 580 \$ en 2021) notamment en raison de l'augmentation de la perte nette de 1 257 486 \$ (748 690 \$ en 2021) et de la variation importante des éléments hors caisse du fonds de roulement qui s'établit ainsi :

Semestre clos le 31 mars

	2022	2021
	\$	\$
Autres montants à recevoir	45 330	(7 063)
Actifs biologiques et inventaire de cannabis	(482 045)	(268 802)
Frais payés d'avance	(10 702)	(40 395)
Comptes créditeurs et charges à payer	(291 080)	233 880
	(738 497)	(82 380)

Activités de financement

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont établies à 1 125 237 \$ (1 530 675 \$ en 2021) principalement en rapport avec :

- Conclusion d'un prêt à demande de 1 300 000 \$ pour le semestre clos le 31 mars 2022 par rapport à l'émission d'actions ordinaires par placement privé de 1 050 000\$ et d'un emprunt à long terme de 620 000 \$ pour la même période de 2021;
- Remboursement des créances locatives de 141 430 \$ (139 325 en 2021); et
- Remboursement d'une partie des débentures convertibles pour 33 333 \$ (Nil en 2021).

INFORMATION À FOURNIR RELATIVEMENT AUX PARTIES LIÉES
Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants ayant l'autorité et assumant la responsabilité, directe ou indirecte, de la planification, de l'orientation et du contrôle des activités de la Société. Ils regroupent les cadres supérieurs et administrateurs de la Société.

La rémunération accordée aux principaux dirigeants est constituée de ce qui suit :

	Trimestres clos les		Semestres clos-les	
	31 mars	31 mars	31 mars	31 mars
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Honoraires	76 875	87 551	104 375	117 551
Salaires et charges sociales	12 498	59 747	24 996	112 699
Rémunération à base d'actions	39 550	33 975	79 100	93 040
Taxes sur option d'achat	7 574	-	15 148	20 914
	136 497	192 586	223 619	344 204

Ces transactions s'inscrivent dans le cours normal des affaires et sont évaluées à la valeur d'échange, laquelle représente la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

TRANSACTIONS HORS BILAN

La Société n'a conclu aucun arrangement hors bilan.

ÉCHÉANCES CONTRACTUELLES

	Mois de 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 12 mois	Total des flux de trésorerie contractuel
	\$	\$	\$	\$
Crédit rotatif	-	962 820	-	962 820
Comptes créditeurs et charges à payer	1 006 533	-	-	1 100 6 533
Créances locatives	135 000	2 779 460	-	2 914 460
Dette à long terme	-	150 000	950 000	1 100 000
Déventures convertibles	-	333 333	-	333 333
Prêt à demande	1 300 000	-	-	1 300 000
	2 441 533	4 225 613	950 000	7 617 146

Le montant des créances locatives échéant à plus de 12 mois reflète en majeure partie le terme minimal du bail de 10 ans et, par conséquent, ne reflète pas l'exercice prévu de l'option d'achat d'un montant de 2 900 000 \$ en 2020. Les créances locatives excluent également les composantes non locatives telles les charges d'exploitation et les paiements locatifs variables, dont les taxes et les assurances qui sont toutes à la charge de la Société.

ÉVOLUTION DES PASSIFS FINANCIERS

Au cours du semestre clos le 31 mars, les passifs financiers ont évolué comme suit :

	Déventures	Créances locatives	Prêt à demande	Dette à long terme	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2021	442 958	2 936 296	-	773 405	4 152 659
Nouvelles dettes à long terme	-	-	1 300 000	-	1 300 000
Remboursement en capital	(33 333)	(141 430)	-	-	(174 763)
Intérêts effectifs – désactualisation	40 570	119 594	-	35 904	196 068
Solde au 31 mars 2022	450 195	2 914 460	1 300 000	809 309	5 473 964

Juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie, des déventures et des comptes créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Gestion du capital

L'objectif de la Société est de conserver un capital suffisant pour maintenir la confiance des investisseurs et des créanciers, ainsi que pour soutenir le développement futur de l'entreprise. La direction définit le capital comme les capitaux propres de la Société. Le conseil d'administration n'établit aucun critère quantitatif de rendement sur le capital pour la gestion. La Société n'a versé aucun dividende à ses actionnaires. La Société n'est assujettie à aucune exigence externe en matière de capital.

Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation. Toutes les immobilisations corporelles sont situées au Canada.

Impôt sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats diffère du montant qui serait calculé en appliquant les taux d'imposition fédéral et provincial à la perte d'exploitation avant impôt sur les résultats, comme indiqué ci-dessous :

La Société et sa filiale disposent d'un montant approximatif de pertes autres qu'en capital de 11 566 771 \$ pour réduire le résultat imposable au fédéral et au provincial des années ultérieures, qui expirent entre 2028 et 2041.

RISQUES ET INCERTITUDES

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière en vigueur au 31 mars 2022.

Risque lié à la liquidité

Le risque lié à la liquidité consiste à ce que la Corporation ne dispose pas de liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations financières à échéance. La liquidité et les résultats opérationnels de Terranueva pourraient être affectés si l'accès aux marchés capitaux est entravé, que ce soit en raison d'un ralentissement général des marchés boursiers ou de questions spécifiques à Terranueva. En attendant la première vente, tous les flux de trésorerie proviennent des activités de financement. L'approche de Terranueva en matière de gestion de risque de liquidité consiste à s'assurer qu'elle disposera de liquidités suffisantes pour faire face à ses passifs à leur échéance.

Au 31 mars 2022, le fonds de roulement de Terranueva était déficitaire de 5 653 985. Ce déficit de fonds de roulement est en grande partie lié au fait que la Société n'a pas exercé l'option d'achat qu'elle détenait sur la propriété et que la créance locative de 2 914 460 \$ a été présentée comme partie courante du passif à court terme, toutefois le bail de la Société se termine en mai 2028.

De plus la Société a dû emprunter 1 300 000 \$ à court terme par le biais d'un prêt à demande

Dépendance à l'égard des licences

Une fois obtenue ou transférée à Terranueva, le non-respect des exigences d'une licence ou d'une licence ARC ou le défaut de maintenir les licences aurait une incidence défavorable considérable sur les activités, la situation financière et les résultats opérationnels de Terranueva. Bien que Terranueva estime satisfaire aux exigences, rien ne garantit que Santé Canada accorde ces licences ou approuvera leur transfert ni que l'ARC accordera une licence ARC. Si Santé Canada n'accordait pas une licence ou son transfert ou si elle accordait une licence à des conditions différentes ou si l'Agence du Revenu du Canada n'accordait pas une licence ARC, les activités, la situation financière et les résultats opérationnels de Terranueva seraient considérablement et négativement affectés.

Dépendance à l'égard des licences

Une fois obtenue ou transférée à Terranueva, le non-respect des exigences d'une licence ou d'une licence ARC ou le défaut de maintenir les licences aurait une incidence défavorable considérable sur les activités, la situation financière et les résultats opérationnels de Terranueva. Bien que Terranueva estime satisfaire aux exigences, rien ne garantit que Santé Canada accorde ces licences ou approuvera leur transfert ni que l'ARC accordera une licence ARC. Si Santé Canada n'accordait pas une licence ou son transfert ou si elle accordait une licence à des conditions différentes ou si l'Agence du Revenu du Canada n'accordait pas une licence ARC, les activités, la situation financière et les résultats opérationnels de Terranueva seraient considérablement et négativement affectés.

Dépendance à l'égard de l'établissement

À ce jour, les activités et les ressources de Terranueva ont principalement été focalisées sur son établissement situé à L'Assomption, Québec. Tout changement ou développement défavorable affectant cet établissement peut avoir un effet défavorable significatif sur la capacité de Terranueva à produire du cannabis, sur ses activités, sa situation financière et ses visées.

Exigences de la réglementation

Le marché du cannabis, incluant la marijuana médicale, au Canada est régi par les lois applicables sur le Cannabis. Santé Canada est le principal organisme de réglementation de l'industrie. Les lois applicables sur

le cannabis visent à traiter le cannabis comme tout autre stupéfiant en créant les conditions d'une nouvelle industrie commerciale responsable de sa production et de sa distribution.

Tout requérant qui souhaite devenir un producteur autorisé est soumis à des exigences strictes de Santé Canada en matière de licences.

Risque lié au bail de l'établissement

L'établissement est situé sur une propriété qui n'appartient pas à Terranueva. Cette propriété est sujette à un bail à long terme et à des accords similaires dans lesquels le terrain sous-jacent qui appartient à un tiers est loué à Terranueva avec des droits de rachat. Selon les termes d'un bail type, le locataire doit payer un loyer pour l'utilisation du terrain et est généralement responsable de tous les coûts et dépenses associés à l'immeuble et aux améliorations. À moins que la durée du bail ne soit prolongée, le terrain et toutes les améliorations apportées reviendront au propriétaire du terrain à l'expiration du bail. En outre, un cas de défaut de Terranueva aux termes du bail pourrait également entraîner une perte de la propriété sur le défaut n'est pas remédié dans un délai raisonnable. La réversion ou la perte de la propriété pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les opérations et les résultats de Terranueva.

Historique opérationnel limité

Terranueva prévoit entrer dans le secteur du cannabis médical. Terranueva est donc exposée à de nombreux risques communs aux entreprises en démarrage, y compris les limites en matière de ressources humaines, financières et autres ressources et manque de revenus. Rien ne garantit que Terranueva réussisse à rentabiliser les investissements de ses actionnaires et la probabilité de succès doit être prise en compte considérant que la Corporation est en démarrage. Ces risques peuvent inclure :

- Le risque de ne pas avoir suffisamment de capital pour réaliser sa stratégie ;
- Le risque de ne pas développer ses offres de produits et services de manière à être rentable et à répondre aux exigences de ses clients;
- Le risque que sa stratégie de croissance ne soit pas couronnée de succès;
- Les risques que les fluctuations de ses résultats d'exploitation soient significatives par rapport à ses revenus; et
- les risques liés à un régime de réglementation en évolution.

Gestion de la croissance

Terranueva peut être exposée à des risques liés à la croissance, y compris des contraintes de capacité et des pressions sur ses systèmes et contrôles internes. La capacité de Terranueva à gérer efficacement la croissance nécessitera la mise en place et l'amélioration continue de ses systèmes opérationnels et financiers et d'étendre, de former et de gérer ses employés. L'incapacité de Terranueva à faire face à la croissance pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, situation financière, ses résultats d'exploitation et ses visées.

Dépendance à l'égard de la direction

Le succès de Terranueva dépend de la capacité, de l'expertise, du jugement, de la vigilance et de la bonne foi de sa haute direction. Bien que les contrats de travail et les programmes d'incitation soient habituellement utilisés comme méthodes principales pour retenir les services d'employés clés, ces contrats et programmes d'incitation ne peuvent assurer la continuité des services de ces employés. Toute perte des services de ces personnes pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, les résultats opérationnels ou la situation financière de la Corporation.

Conflits d'intérêts

Terranueva pourrait faire l'objet de divers conflits d'intérêts potentiels, car certains de ses dirigeants et administrateurs peuvent être impliqués dans diverses activités. De plus, les dirigeants et administrateurs de Terranueva peuvent consacrer du temps à leurs intérêts d'affaires externes, à condition que ces activités

n'interfèrent pas de manière significative ou défavorable avec leurs fonctions auprès de Terranueva, le cas échéant. Les intérêts d'affaires externes peuvent exiger beaucoup de temps et d'attention de la part des dirigeants et administrateurs de Terranueva. Dans certains cas, les dirigeants et administrateurs peuvent avoir des obligations fiduciaires associées à des intérêts d'affaires externes susceptibles d'interférer avec leur capacité à consacrer du temps aux activités et aux affaires de Terranueva, le cas échéant, ce qui pourrait affecter les opérations de Terranueva.

De plus, Terranueva pourrait être impliquée dans des transactions qui entrent en conflit avec les intérêts de ses administrateurs et dirigeants respectifs, ces derniers pouvant, de temps à autre, traiter avec des personnes, des entreprises, des institutions ou des sociétés avec lesquelles Terranueva fait affaire ou auprès desquelles elle pourrait rechercher des investissements. Les intérêts de ces personnes, entreprises, institutions ou sociétés pourraient entrer en conflit avec ceux de Terranueva. De plus, de temps à autre, ces personnes, entreprises, institutions ou sociétés pourraient concurrencer avec Terranueva pour des opportunités d'investissement disponibles. Les conflits d'intérêt, le cas échéant, seront soumis aux procédures et recours prévus par les lois applicables. En particulier, si tel conflit d'intérêts survient lors d'une réunion du conseil d'administration de Terranueva, un administrateur qui a un tel conflit s'abstiendra de voter pour ou contre l'approbation d'une telle participation ou de telles conditions. Conformément aux lois applicables, les administrateurs de Terranueva sont tenus d'agir avec honnêteté, bonne foi et dans le meilleur intérêt de Terranueva.

Concurrence

Certains concurrents pourraient disposer de ressources financières plus importantes que celles de Terranueva.

Litiges

Terranueva pourrait être partie à des litiges de temps à autre dans le cours normal de ses activités, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur ses opérations. Advenant qu'un litige dans lequel Terranueva est éventuellement impliquée dût être jugé à son encontre, une telle décision pourrait avoir un effet défavorable sur la capacité de Terranueva à poursuivre ses activités et sur les actions ordinaires et puiser d'importantes ressources. Même si Terranueva a gain de cause dans des litiges auxquels elle est éventuellement impliquée, ces litiges pourraient rediriger d'importantes ressources de l'entreprise. Les litiges pourraient également créer une perception négative de la marque de Terranueva et, à terme, de la marque de la Corporation.

Risques réglementaires

Terranueva opère dans une nouvelle industrie hautement réglementée, hautement compétitive et en rapide évolution. À ce titre, de nouveaux risques peuvent émerger et la direction peut ne pas être en mesure de prédire tous ces risques ou être en mesure de prédire comment ces risques peuvent générer des résultats réels différents des résultats contenus dans les énoncés de nature prospective. La capacité de Terranueva à cultiver, stocker et vendre du cannabis au Canada en ce qui concerne l'établissement est dépendant à l'obtention de licences de Santé Canada et d'une licence ARC de l'Agence du Revenu du Canada et du besoin de maintenir lesdites licences en règle. Le défaut (i) de se conformer aux exigences et (ii) de maintenir les licences et la licence ARC, aurait un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière et les résultats opérationnels de Terranueva.

Terranueva engagera des coûts et des obligations continus liés à la conformité réglementaire. Le non-respect des réglementations peut entraîner des coûts supplémentaires pour des mesures correctives, des pénalités ou des restrictions sur les opérations. En outre, des modifications de la réglementation, une application plus rigoureuse de celle-ci ou d'autres événements imprévus pourraient nécessiter des modifications importantes aux activités de Terranueva, augmenter les coûts liés à la conformité ou engendrer des dettes significatives pouvant avoir un effet défavorable sur les activités, les résultats d'exploration et la situation financière de Terranueva.

L'industrie est soumise à des contrôles et à des réglementations étendues, ce qui peut avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière des acteurs du marché. Le potentiel commercial de tout produit peut être affecté par de nombreux facteurs indépendants de la volonté de Terranueva et imprévisibles, tels que les modifications à la réglementation gouvernementale, y compris celles relatives aux prélèvements gouvernementaux susceptibles d'être imposés. Les modifications aux prélèvements gouvernementaux, y compris les taxes, pourraient réduire les bénéfices de Terranueva et rendre les investissements futurs ou les opérations de Terranueva non rentables. L'industrie fait également l'objet de nombreuses contestations judiciaires, qui peuvent affecter de manière significative la situation financière des acteurs du marché et qui ne peuvent être prédites de manière fiable.

Responsabilité du fait de produit

En tant que producteur et distributeur de produits conçus pour être ingérés ou inhalés par des humains, Terranueva est exposé à un risque inhérent d'exposition à des réclamations, à des mesures réglementaires et à des litiges concernant la responsabilité du fait des produits si on reproche à ceux-ci d'avoir causé des pertes ou des dommages significatifs. De plus, la production et la vente de produits comportent des risques de blessure ou de perte pour les consommateurs de produit en raison de la manipulation du produit par des tiers non autorisés, de la contamination des produits, de l'utilisation non autorisée par des inconnus, résultant de la consommation humaine de produits de Terranueva, seuls ou associés à d'autres médicaments ou substances pourraient se produire.

Terranueva peut faire l'objet de diverses réclamations en matière de responsabilité du fait du produit, reprochant notamment à Terranueva que ses produits aient causé des blessures, des maladies ou des pertes, ou comportait des instructions d'utilisation inadéquates ou des avertissements inadéquats concernant d'éventuels effets secondaires ou interactions avec d'autres substances. Une réclamation en responsabilité du fait d'un produit ou une procédure réglementaire contre Terranueva pourrait entraîner une augmentation des coûts, affecter négativement la réputation de Terranueva auprès de ses clients et consommateurs et avoir une incidence défavorable sur les résultats opérationnels et la situation financière de Terranueva.

Système de technologies de l'information

Nous dépendons de systèmes de technologie de l'information (« systèmes TI ») pour la gestion de nombreux aspects de nos affaires et sont une composante essentielle de notre entreprise et de nos stratégies de croissance. Ainsi, une importante perturbation dans nos systèmes TI, ou la désuétude de ces derniers pourraient limiter la capacité à gérer et à exploiter notre entreprise de manière efficace. Ces systèmes sont notamment sensibles aux dommages et à l'interruption par suite d'une panne de courant, aux désastres naturels, aux pannes informatiques ou de réseaux, à la perte de services de télécommunications, à la perte physique ou électronique de données, aux brèches de sécurité, aux cyberattaques, aux virus informatiques ainsi qu'aux lois et règlements qui nécessitent des améliorations obligatoires devant être faites dans un certain laps de temps et auxquelles nous ne pourrions pas nécessairement nous conformer. N'importe laquelle de ces perturbations pourrait avoir un effet défavorable sur nos activités, notre positionnement concurrentiel et/ou notre réputation et pourrait mener à des réclamations qui seraient susceptibles d'avoir un effet défavorable sur notre rentabilité.

Responsabilité sociale et environnementale d'entreprise

Chez Terranueva, notre objectif est de devenir l'une des sociétés de produits de cannabis pouvant rayonner au Canada. Nous savons que pour atteindre cet objectif, nous ne pouvons pas uniquement penser à nos produits, mais également tenir compte des répercussions de nos activités sur l'environnement naturel et social. La Société ne comptabilise pas de provision pour des frais estimatifs futurs de réhabilitation du site afin de satisfaire aux normes gouvernementales, puisqu'à ce jour nos installations sont soumises à de très fortes contraintes en superficie.

En ce qui trait à la responsabilité sociale de nos activités, Terranueva n'a pas encore élaboré une charte de responsabilité sociale puisqu'aucune vente n'a été effectuée jusqu'à ce jour, mais avec l'élaboration d'une stratégie de commercialisation et la mise en vente de nos produits la Société devra se pencher sur l'élaboration d'une charte.

Rappels de produits

Les producteurs et distributeurs de produits peuvent être soumis au rappel ou au retour de leurs produits pour diverses raisons, notamment des défauts aux produits tels que la contamination, des effets secondaires indésirables ou des interactions avec d'autres substances, la sécurité des emballages et l'étiquetage inadéquat ou inexact. Si l'un des produits de Terranueva fait l'objet d'un rappel en raison d'une prétendue défectuosité au produit ou pour toute autre raison, Terranueva pourrait être tenue d'engager des dépenses imprévues liées au rappel et à toute procédure judiciaire en lien avec le rappel. Terranueva pourrait perdre un volume important de ventes et ne pas être en mesure de remplacer ces ventes à une marge acceptable ou pas du tout. En outre, un rappel de produits peut nécessiter beaucoup d'attention de la part de la direction.

Risque opérationnel et couverture d'assurance

Terranueva dispose d'une assurance pour protéger ses actifs, ses opérations et ses employés sujets à des limites et exclusions de couverture. Bien que Terranueva estime que sa couverture d'assurance couvre tous les risques matériels auxquels elle est exposée et qu'elle est adéquate et habituelle dans son état actuel d'exploitation, cette assurance comme mentionnée ci-dessus est aussi sujette à des limites et exclusions de couverture et peut ne pas être disponible pour les risques et dangers auxquels Terranueva est exposée. Toutefois, Terranueva pourrait également ne pas être en mesure de maintenir une assurance couvrant ces risques à des primes économiquement viables. La couverture d'assurance peut ne plus être disponible ou ne pas être suffisante pour couvrir toute responsabilité en résultant. Terranueva pourrait être tenue responsable de la pollution ou d'autres risques qui ne seraient pas assurés ou que Terranueva pourrait choisir de ne pas couvrir pour des raisons de coûts ou autres. Les pertes résultant de ces événements peuvent entraîner des coûts importants pour Terranueva ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la performance financière et les résultats opérationnels de Terranueva.

LITIGES

Le 14 décembre 2020, la Société a fait l'objet d'une poursuite en dommages-intérêts de la part d'un fournisseur pour rupture de contrat. En fonction des allégations reprochées par ce dernier, la Société devrait lui émettre 1 111 111 actions ordinaires à la suite de l'annonce d'une transaction potentielle avec une autre société, il réclame également 113 300 \$ en dommages.

En 2021, la Société a fait l'objet de réclamations d'ex-dirigeants de la haute direction pour des salaires et indemnités impayés de 310 081 \$ et d'une demande introductive d'instance en dommages et intérêts pour congédiement injustifié et indemnités salariales de 675 000 \$.

Les créances salariales sont contestées sur la base d'un accord contractuel. Les conditions auxquelles les parties s'étaient entendues pour donner lieu au versement des salaires ne se sont jamais concrétisées et les indemnités de départ sont contestées.

La Société entend se défendre vigoureusement et considère que les poursuites sont non fondées.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de la Corporation et les autres informations financières contenues dans ce rapport de gestion sont la responsabilité de la direction de Corporation Terranueva et ont été approuvés par le conseil d'administration le 25 mai 2022.

(S) Jean-Luc Landry
Chef de la direction

(S) Dominique St-Louis
Chef de la Direction financière